



## Du 1er au 14 avril, c'est le retour de la Quinzaine de la création d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine

dimanche 14 avril 2024, par [lpe](#)

“Tous entrepreneurs en Nouvelle-Aquitaine !” C’est l’invitation lancée par la Région et ses partenaires, à toutes les personnes qui souhaitent lancer ou reprendre une entreprise au travers de son opération la “Quinzaine de la création d’entreprise”. Cette troisième édition placée sous le thème de la **Reconversion professionnelle et création d’entreprise - changez d’horizon !** permet de mettre en lumière la palette d’outils sur mesure et gratuits que la Région propose aux futurs porteurs de projet. Le dispositif mettra à l’honneur une trentaine d’événements organisés dans les 12 départements de la région.

Cette manifestation s’insère dans le cadre plus large des initiatives de la Région portées par le dispositif d’aide et d’accompagnement « **Entreprendre, la Région à vos côtés** » lancé en 2018. Cette offre gratuite et de proximité permet de guider les porteurs de projets qui le désirent. Chaque année depuis 2021, plus de 21000 créateurs et repreneurs d’entreprises bénéficient d’un accompagnement gratuit grâce aux près de 6 millions d’euros engagés chaque année par la Région.

Depuis 3 ans, la “Quinzaine de la création d’entreprise” devient un rendez-vous incontournable pour quiconque envisage de contribuer à l’économie en Nouvelle-Aquitaine, en offrant un accès privilégié à des ressources essentielles, des conseils d’experts et un réseau de soutien vital. La Région Nouvelle-Aquitaine réaffirme par cet événement son rôle de catalyseur économique, en alignant ses actions sur sa stratégie de développement territorial, tout en mettant l’humain au cœur de ses préoccupations.

Pour découvrir les nombreuses initiatives proposées dans chaque département, la Région Nouvelle-Aquitaine met à disposition une plateforme en ligne sur laquelle seront référencés tous les rendez-vous proposés, accessible depuis le site de la Région : [entreprises.nouvelle-aquitaine.fr](https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr).

Une fois sur la plateforme, il suffit de renseigner son département et de sélectionner les dates recherchées, afin d’avoir accès aux événements près de chez soi et d’en connaître les détails. Toutes les informations pratiques sont précisées pour chaque manifestation : lieu, coordonnées, conditions d’inscription, horaires, accès aux personnes à mobilité réduite.

**Vous avez un projet de  
création d'entreprise  
en Poitou ou Charentes ?**

**Suivez le guide !**

